

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRES/ARTICLES	B.P. 2024	C.A. 2024	B.P. 2025
011 - Charges à caractère général	0.00	0.00	15 000.00
6226 - Honoraires AMO DSP	0.00	0.00	15 000.00
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	0.00	0.00	10 100.00
63713 - Redevance performance systèmes assainis. Collectif	0.00	0.00	10 100.00
65 - Autres charges de gestion courantes	0.00	0.00	11 410.00
6541 - Créances admises en non valeur	0.00	0.00	340.00
6588 - Autres charges diverses de gestion courante	0.00	0.00	11 070.00
66 - Charges financières	23 536.00	23 534.33	20 665.00
66111 - Intérêts emprunts	24 830.00	24 829.01	22 955.00
661121 - ICNE de l'exercice N	16 546.00	16 545.81	14 255.00
661122 - ICNE de l'exercice N-1	-17 840.00	-17 840.49	-16 545.00
68 - Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	180.00	179.93	0.00
6817 - Provisions pour dépréciation	180.00	179.93	0.00
023 - Virement section investissement	155 861.00	0.00	117 581.00
	155 861.00	0.00	117 581.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 880.00	30 875.00	49 075.00
6811 - Amortissements	30 880.00	30 875.00	49 075.00
	210 457.00	54 589.26	223 831.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES/ARTICLES	B.P. 2024	C.A. 2024	B.P. 2025
70 - Ventes de produits finis, prestations	150 000.00	255 116.06	161 170.00
70611 - Redevances assainissement	150 000.00	255 116.06	140 000.00
70611 - Redevance réforme des agences de l'eau	0.00	0.00	21 170.00
78 - Reprises sur dépréciations des actifs circulants	227.00	227.81	170.00
7817 - Reprises sur dépréciations des actifs circulants	227.00	227.81	170.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 230.00	60 226.10	62 491.00
777 - Quote-part subv. inv. résultat exercice	60 230.00	60 226.10	62 491.00
	210 457.00	315 569.97	223 831.00

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS/ARTICLES	B.P. 2024	C.A 2024	RAR 2024	B.P. 2025
110 - STEP Mise aux normes	0.00	0.00	0.00	86 650.00
2188 - Presse à boues	0.00	0.00	0.00	11 000.00
2188 - Equipements pour la STEP	0.00	0.00	0.00	75 650.00
122 - Mise aux normes réseaux assainissement	36 810.00	20 934.20	620.00	50 000.00
2031 - Actualisation du schéma directeur des eaux usées	3 620.00	7 745.00	620.00	0.00
2188 - Dégrilleur stade Al Cartéro	0.00	0.00	0.00	40 000.00
2315 - STEP	33 190.00	13 189.20	0.00	0.00
2315 - Extensions rue Ch. Nogaret	0.00	0.00	0.00	10 000.00
125 - SDA	197 280.00	92 484.53	104 795.00	0.00
2031 - SDA lot 1 et 2- étude et études des moyens	197 280.00	92 484.53	104 795.00	0.00
001 - Déficit d'investissement reporté	268 496.41	268 496.41	0.00	154 903.11
001 - Déficit d'investissement reporté	268 496.41	268 496.41	0.00	154 903.11
Opérations financières	64 585.00	64 583.33	0.00	64 585.00
1641 - Remboursement capital emprunts	64 585.00	64 583.33	0.00	64 585.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 230.00	60 225.80	0.00	62 491.00
Reprise subventions : amortissements				
139111	35 232.00	35 231.00	0.00	36 885.00
139118	56.00	55.29	0.00	56.00
13913	24 198.00	24 197.61	0.00	24 808.00
13917	744.00	741.90	0.00	742.00
041 - Opérations patrimoniales	0.00	0.00	0.00	57 930.00
2315 - Intégration c/2031	0.00	0.00	0.00	57 930.00
	627 401.41	506 724.27	105 415.00	476 559.11
				581 974.11

RECETTES D'INVESTISSEMENT

OPERATIONS/ARTICLES	B.P. 2024	C.A 2024	RAR 2024	B.P. 2025
122 - Mise aux normes réseaux assainissement	0.00	16 704.32	0.00	0.00
10222 - FCTVA	0.00	16 704.32	0.00	0.00
125 - SDA	170 700.00	67 900.40	89 800.00	0.00
13111 - Agence de l'eau ADOUR GARONNE (50%)	111 500.00	49 600.00	48 900.00	0.00
1313 - Département (30%)	59 200.00	18 300.40	40 900.00	0.00
Opérations financières	408 906.74	236 341.74	0.00	385 169.11
021 - Virement de la section de fonctionnement	155 861.00	0.00	0.00	117 581.00
1068 - Autres réserves	236 341.74	236 341.74	0.00	260 980.71
1641 - Emprunts	16 704.00	0.00	0.00	6 607.40
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 880.00	30 875.00	0.00	49 075.00
28135 - Dotations aux amortissements	3 535.00	3 534.85	0.00	4 664.00
28153 - Dotations aux amortissements	27 345.00	27 340.15	0.00	27 341.00
28188 - Dotations aux amortissements	0.00	0.00	0.00	17 070.00
041 - Opérations patrimoniales	16 914.67	0.00	0.00	57 930.00
2031 - Intégration frais études au 2315	0.00	0.00	0.00	57 930.00
2315 - Travaux - transfert TVA	16 914.67	0.00	0.00	0.00
	627 401.41	351 821.46	89 800.00	492 174.11
				581 974.11

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobi- lisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros														
MIN276727EUR	FCT HAV FILO 2	28/12/2012		01/01/2014	650 000.00	F	EONIA	4.09	4.09	EUR	A	C	N	A-1
MON507287EUR	LA BANQUE POSTALE	11/03/2016		01/07/2016	750 000.00	F		2.05	2.05	EUR	T	C	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)														
1678 Autres emprunts & dettes assortis de cond. part.														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
1687 Autres dettes														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		
A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2025											ICNE de l'exercice
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résul- tuelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				783 333.37					64 583.33	22 952.56		15 251.13
1641 Emprunts en euros				783 333.37					64 583.33	22 952.56		15 251.13
MIN276727EUR	N			352 083.37	12.99	F	EONIA	4.09	27 083.33	14 400.21		13 255.58
MON507287EUR	N			431 250.00	11.49	F		2.05	37 500.00	8 552.35		1 995.55
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)												
1678 Autres emprunts & dettes assortis de cond. part.												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
1687 Autres dettes												
TOTAL GENERAL				783 333.37					64 583.33	22 952.56		15 251.13

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	3					
	% de l'encours	100.00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	924 245.82					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2025 après opérations de couverture éventuelles.